

REPUBLIQUE FRANCAISE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT

DE LA COMMUNE DE VELLERON

VAUCLUSE

06 AVRIL 2017

Nombre de Membres

Afférents au Conseil Municipal	En exercice pris part	Qui ont à la Déli bération
23	23	17

L'an deux mille seize, le six Avril à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,

sous la présidence de : Michel PONCE

Secrétaire de séance : Françoise GHIBAUDO

Date de la convocation :

31/03/2017

Date d'affichage :

31/03/2017

Présents : PONCE Michel, LANTIN Gérard, NORMAND Marie, BANACHE Guy, LAUNAY Eliane, GIMET Robert, GHIBAUDO Françoise, PAVAN Guillaume, THUY Bernard, PIANA BONNAURE Pascale, FOUSSAT Marine, BATELOT Dominique, AGNEL Paulette, SENET Bernard, LAUGIER Gilles, ARMENGOL Philippe.

N° 02

Objet :

Procurations : RICHARD Louis donne procuration à Guy BANACHE, ERRERA Caroline donne procuration à Gérard LANTIN, CERUTTI André donne procuration à Michel PONCE.

Absents : CASTIGLIONE-SAURY Aline, VLASI Marianne, CERUTTI Jérémy, DUCKIT Serge.

Approbation du Compte Administratif du budget communal 2016

Monsieur le Maire quitte la séance, hors la présence de Monsieur le Maire, sous la présidence de Monsieur Gérard LANTIN, le Conseil municipal examine le compte administratif communal 2016, qui s'établit ainsi :

Fonctionnement :

- Dépenses : 2 230 496,22 €
- Recettes : 2 346 876,36 €

Résultat de l'exercice : excédent : 116 380,14 €

Investissement :

- Dépenses : 1 013 469,73 €
- Recettes : 546 663,39 €

Résultat de l'exercice : déficit : 466 806,34 €

Suite délibération n°02 du 06/04/2017

2017-014

Reste à réaliser 2016 :

Dépenses : 437 000 €
Recettes : 0 €

Monsieur l'adjoint entendu,
Après en avoir délibéré, vote :

13 Pour,
Et 4 Contre (AGNEL, SENET, ARMENGOL et LAUGIER)

Hors la présence de Monsieur, le Maire, le Conseil Municipal
APPROUVE le Compte administratif du budget communal 2016

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé
Avec Nous tous les membres présents.

Pour copie conforme,

Acte rendu exécutoire
Après le dépôt en Préfecture le : 10/04/2017
Et publication ou notification le : 10/04/2017



Le 07/04/2017
Le Maire,

Michel PONCE